

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUIN 2026

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 15 Juin 2026 sous la présidence de M. Gabriel VIARD GAUDIN, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes & MM. Gabriel VIARD-GAUDIN, Nicolas BLANC, Eliette VIARD-GAUDIN, Jean-Noël GACHET-MAUROZ, Benoît DELILLE, Annick CRESSENS, Dominique CRIBIER, Odile GUERPILLON, Pauline MILLET, Benjamin SENEGAS, Walter VINCENZI, Gisèle MOLLIET, Séverine VIBERT, Anouk LECLERC

ABSENTS REPRESENTES : Mme Myriam CORNU par M. Gabriel VIARD GAUDIN
Mme Laura FORNAY par Mme Pauline MILLET
Mme Marie BLANC DEROO par Mme Eliette VIARD-GAUDIN
M. Julien DOROL par M. Benoît DELILLE

ABSENT : M. Yohann BERDUGO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Dominique CRIBIER

Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

M le maire adresse, au nom du Conseil municipal, ses plus sincères condoléances à la famille de Mme Danièle LAURIER, ancienne élue (adjointe au Maire), et enseignante au collège du Beaufortain pendant de très longues années.

Présentation du Compte Rendu d'Activités de la SEMAB saison 2025/2026

Monsieur le Maire rappelle que le contrat d'affermage, liant la Commune de Beaufort et la SEMAB pour l'exploitation du domaine skiable d'Arêches-Beaufort, prévoit que l'exploitant présente devant le Conseil municipal, chaque année, le bilan d'activités de l'année écoulée.

M. Nicolas BLANC, président de la SEMAB salue, en préambule, le travail réalisé antérieurement par l'équipe municipale, notamment la réalisation de la Télécabine du Bois, le suivi du dossier des lits chauds (la clé des cimes), la mise en place de la tarification

dynamique, ces actions ayant contribué à la dynamique constatée sur le domaine skiable et aux résultats financiers satisfaisants et il confirme vouloir poursuivre le travail engagé.

Monsieur Jérôme CHOUDIN, Directeur de la SEMAB, présente le compte rendu annuel, le bilan des travaux et investissements réalisés par la commune et la SEMAB sur le domaine skiable durant l'été 2025, le bilan commercial, le rendu de l'enquête de satisfaction clients et les perspectives pour la saison à venir.

La collectivité a réalisé la mise en place d'un lâcher sous poulie sur le Télési du Cuvy, l'acquisition d'un enneigeur et des travaux d'amélioration de pistes. La SEMAB a poursuivi la réalisation des travaux réglementaires (grande inspection du TS de Piapalay, révision du réducteur des Bonnets rouges) effectué la maintenance habituelle sur toutes les remontées et a pris en charge des investissements en lien avec la sécurité.

La saison d'été 2025 a généré un chiffre d'affaires de 93 346 € sur 35 jours d'exploitation.

La saison d'hiver 2025/2026 a été marquée par plusieurs épisodes neigeux exceptionnels, y compris à basse altitude, une activité avalancheuse soutenue et le retour du froid (après 2 hivers doux) avec de forts contrastes et une alternance de grande douceur et de froid. La production de neige de culture est en hausse de 11% (essentiellement production d'avant saison).

La saison a compté 112 jours d'exploitation incluant 2 week-ends de préouverture.

Le chiffre d'affaires s'élève à 5,73 M€ TTC (5 613 378 € en 2024/2025), soit une progression de 2,4 %. Le cœur de saison de février représente 46% du chiffre d'affaires de l'année et intègre la semaine record du 14 au 20 février avec un chiffre réalisé de 701 659 €. La redevance qui sera versée en 2026 à la Commune sera ainsi supérieure au prévisionnel (440 000 €) et sera ajustée selon les chiffres définitifs intégrant l'exploitation de l'été 2026.

Le nombre de journées skieurs s'élève à 246 803 et est en augmentation de 0,4 % par rapport à la saison 2025/2026. Le nombre total de passages aux remontées mécaniques est de 2 372 025.

Les heures de damage sont en augmentation de 6%.

Le nombre de secours est en baisse de 3% (267 secours et 12 secours hélicoportés), représentant un total facturé de 165 641 € (en baisse de 15%). 151 blessés ont été pris en charge à la Maison de santé de Beaufort.

Le site nordique de Marcôt a été exploité du 11 janvier au 28 février soit 36 jours.

Les recettes de redevance d'accès à la journée ont généré un chiffre d'affaires de 3 160 €.

La recette liée aux ventes des Nordic'pass (Savoie ou National) est de 13 212 € (compte tenu de la répartition entre les différents sites en fonction du nombre de jours d'ouverture) qui se rajoute aux redevances perçues sur site (3 160 €), les recettes réelles de cette saison s'établissent ainsi à 16 372 €.

L'équipe de salariés de la SEMAB est constituée de 15 permanents et 71 saisonniers (soit 86 salariés au pic de l'exploitation d'hiver issus essentiellement du territoire). Une réflexion sur l'organigramme est en cours, dans la perspective de départs en retraite à suivre fin 2027.

L'enquête satisfaction clients (721 réponses) place la station d'Arêches Beaufort dans le haut du classement des stations du panel avec une note de 8,8 sur 10 (8,7 en 2024/2025).

Cette clientèle fidèle est néanmoins vieillissante (les questions de pouvoir d'achat et de coût d'hébergement pouvant expliquer cette tendance) : l'enjeu consistera donc à capter davantage de familles, à accueillir les classes de neige et à développer des produits attirant les jeunes (free ride...).

La vente des forfaits en ligne augmente de 9% et les actions de pré commercialisation (early bird notamment) tout comme la tarification dynamique et « vite on skie » ont porté leur fruit.

Il est rappelé que les actions commerciales sont financées en commun par la SEMAB et l'Office de Tourisme.

En synthèse, la saison 25/26 a été très bonne : la santé financière de la SEMAB a été rétablie (renforcement des réserves et résultat d'exploitation positif).

Les investissements et le travail d'amélioration continue des dernières années portent ainsi leurs fruits.

Pour autant, des points de vigilance sont à noter :

- la forte dépendance au cœur de saison et la nécessité de renforcer l'attractivité sur janvier et mars,
- le vieillissement du parc immobilier à surveiller,

Dans la perspective de la nouvelle Délégation de Service Public pour le domaine skiable (le contrat actuel se terminant en novembre 2028), il sera nécessaire de poursuivre la réflexion sur l'amélioration du domaine skiable et sa diversification (en lien avec le schéma d'aménagement validé récemment), de se préoccuper du devenir des lits marchands (intégrant les possibilités de développement de la ZAC du Planay et de répondre aux enjeux du dossier de la Clé des cimes).

Les investissements à réfléchir sur le secteur du Cuvy concernent le devenir du TSD du Grand mont et du Télési des Grangettes, le confortement de la neige de culture (par notamment la réalisation d'un stock tampon permettant également d'assurer une réserve incendie et de permettre un usage d'abreuvement des troupeaux).

Les questions du ski de randonnée, de son financement et de ses retombées sur la station, seront également à traiter en conservant l'équilibre entre activités, tout comme les sujets en lien avec la mobilité (intégrés au sein du label FLOCON VERT).

Désignation d'un nouveau membre représentant la commission patrimoine au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme (suite modification des statuts)

Le Conseil prend connaissance des nouveaux statuts de l'Office de tourisme validés en Assemblée Générale Extraordinaire le 10 juin 2026, prévoyant l'entrée au Conseil d'administration de l'Office d'un 4ème élu, représentant la commission patrimoine, les autres membres ayant été désignés étant Mme Myriam CORNU, M Julien DOROL, M Benjamin SENEGAS (pour la commission agricole). Il est rappelé que cette évolution statutaire est justifiée notamment par le fait que l'Office assurera la gestion de l'espace

muséal de la Cayère, et qu'à ce titre il est important qu'un élu en charge du patrimoine puisse siéger.

Après avoir pris connaissance de la proposition de candidature de Mme Marie BLANC DEROO, présidente de la commission patrimoine culture et après que M Le Maire ait appelé d'autres éventuelles candidatures, il est procédé (2 abstentions) à la désignation à ce poste d'administrateur de Mme Marie BLANC DEROO.

Marque Beaufortain : 1ere répartition du budget pour 2026

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2024, la convention établie entre les 4 communes du beaufortain et les deux offices de Tourisme (Arêches Beaufort et Les Saisies), destinée à organiser la mise en œuvre de la Marque Beaufortain a été validée, permettant ainsi d'une part, une gestion de proximité des actions de promotion touristique du territoire du Beaufortain, d'autre part de contribuer à la cohésion des deux offices de tourisme grâce à un travail en commun.

Les premières actions de ce dispositif pour 2026 étant engagées, le Conseil prend connaissance de la 1ere proposition de répartition d'un montant de 115 000 € (l'enveloppe totale attribuée par Arlysère Agglomération est de 195 000 €) et valide à l'unanimité cette dernière (10 000 € pour l'organisation de l'Ultra Tour du Beaufortain, 50 000 € attribués à chacun des 2 offices de Tourisme et 5 000 € pour l'évènement culturel « Art des Sentiers »).

M. Nicolas BLANC rappelle que cette gestion locale des crédits de la marque beaufortain est satisfaisante car elle permet un partenariat efficace entre les communes et Offices de Tourisme du Beaufortain.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal prend connaissance de 2 dossiers de vente immobilières et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Désignation d'un élu pour signature des actes administratifs

Considérant l'intérêt, pour la Collectivité de régulariser certaines transactions immobilières par actes administratifs, après préparation par un cabinet de géomètre, la Conseil décide de désigner Mme Myriam CORNU, adjointe, pour représenter la Commune dans les actes passés en la forme administrative.

Modification des délibérations suite au déclassement du chemin du Biollet

Le conseil valide les délibérations définitives faisant suite à l'établissement des documents d'arpentage et à la numérotation des parcelles permettant de signer les actes de vente et d'acquisition des parcelles, suite au déclassement du chemin rural du Biollet, actes à intervenir entre la Commune et les Granges du MArdzons, la SC Marcel et M Raphael DOIX.

Validation des tarifs de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2026

Le Conseil valide les tarifs (en baisse) proposés par le Conseil départemental pour la fourniture des repas aux enfants des écoles primaires et maternelles de la Commune pour l'année scolaire 2026/2027, qui s'établissent comme suit :

- école d'Arêches : 4,87 €
- primaire Beaufort : 5,24 €
- maternelle Beaufort : 4,87 €
- repas occasionnel : 5,24 €

Le tarif maximum facturé aux parents sera le même pour toutes les familles de la Commune (soit 4,87 € par repas), étant précisé que le budget du C.C.A.S. prend en charge l'écart de 0,37 € par enfant (primaire de l'école de Beaufort).

Le conseil Départemental sera sollicité pour connaître les raisons de la baisse des tarifs de la restauration scolaire.

Il est rappelé que la commune a mis en place la tarification sociale pour la cantine scolaire (permettant de mobiliser l'aide de l'état) et permettant ainsi de réduire le prix des repas en faveur des familles (notamment pour les quotients familiaux les plus faibles). Au regard des aides de l'Etat mobilisées, le reste à charge pour la collectivité s'élève à environ 2 500 € par trimestre.

S'agissant des tarifs de la garderie périscolaire du soir, ils sont validés (1 contre) au montant de 3,50 €.

Garderie la Clé des Cimes : attribution d'une subvention complémentaire pour 2026

Le Conseil prend connaissance du prévisionnel d'exploitation à fin 2026 de la garderie la clé des cimes située à Arêches. Il est nécessaire, pour maintenir l'équilibre financier de la structure, de rajouter à la dotation annuelle de 60 000 € une subvention d'un montant de 25 000 €.

Il est rappelé que cette garderie fonctionne à l'année et propose un accueil des enfants des clients de la station tout comme des enfants de la commune (micro-crèche avec une capacité de 12 enfants) et son fonctionnement est très adapté aux besoins et spécificités du territoire.

Mmes Eliette VIARD GAUDIN et Anouk LECLERC, représentantes de la commune au sein du conseil d'administration présentent les actions engagées et les pistes de réflexion afin d'optimiser le fonctionnement de cette structure : maîtrise des charges, sollicitation d'une subvention auprès de la MSA, augmentation des tarifs, évolution vers un autre mode de fonctionnement (PSU) permettant d'obtenir une participation financière d'Arlysère.

Il sera nécessaire d'avoir une visibilité à 3 ans pour ce qui concerne le fonctionnement de cette structure et de ses budgets.

Suite au débat, le Conseil Municipal (Mmes Eliette VIARD GAUDIN et Anouk LECLERC sortent de la salle et ne prennent pas part au vote) valide l'attribution d'une subvention complémentaire de 25 000 € en faveur de l'association.

Validation d'un avenant au marché du réseau de chauffage

Les échanges étant en cours avec les entreprises et la maîtrise d'œuvre, ce dossier consistant à traiter les évolutions techniques du réseau Rue Georges Long, est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

M le maire rappelle la nécessité d'équilibrer le budget annexe chauffage. Dès lors que les marchés d'exploitation du réseau et d'approvisionnement en bois seront finalisés, il conviendra de revoir la politique tarifaire de vente de chaleur.

Admissions en non-valeur produits irrécouvrables

Le Conseil valide la liste des admissions en non-valeur au budget général et au budget chauffage pour les montants respectifs 7 443,43 € et 205,01 €. Il est rappelé que ces produits n'ont pu être recouvrés malgré les recherches et poursuites effectuées.

Validation du tarif pour l'occupation de la salle du Moulin par Géociel

Le Conseil fixe le tarif pour l'utilisation par Géociel de la salle du moulin à raison de 2 jours par semaine, à 300 € pour la saison d'été 2026.

Décisions modificatives budgétaires

Le Conseil municipal valide une décision modificative budgétaire d'ajustement au budget domaine skiable d'un montant de 41 000 € HT permettant d'engager les travaux de sécurisation du couloir de Perches, ce budget étant issu de la provision d'un montant de 400 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Communauté d'Agglomération Arlysère (Mme Annick CRESSENS, Vice-Présidente)

Des réunions d'information au sujet de l'urbanisme (point sur la révision du SCOT en cours) ont été organisées aux Saisies et à Césarches.

Ce sujet important fera l'objet d'un débat lors de la conférence des maires le 2 juillet prochain.

La question du passage en PLU Intercommunal sera à délibérer dans les conseils municipaux des communes d'Arlysère entre octobre et décembre 2026. Des échanges avec le territoire des Bauges sont à prévoir (territoire rural et de montagne intégré au PLU intercommunal de Chambéry Agglomération).

Il est précisé qu'en cas d'évolution vers un PLUI, les maires gardent néanmoins la signature des autorisations d'urbanisme.

Les comités de suivi mis en place par Arlysère sont en cours de constitution suite aux choix des élus municipaux et seront validés lors du conseil d'agglomération du 18 juin.

Informations de Mme La Conseillère Régionale

L'organisation de la dernière étape du Tour Auvergne Rhône Alpes avec un départ à Beaufort a été une grande réussite.

Poursuite de la prise en charge par la Région du transport pour les classes de neige et de découverte.

Le dispositif d'attribution aux associations des mini bus est relancé (jusqu'au 25 juin 2026).

Participation au comité de pilotage Alpes 2030 : un travail avec les filières de produits locaux s'engage.

Informations de M le Maire

-bilan de l'accueil du départ du Tour Auvergne Rhône Alpes dimanche 14 juin : une évaluation est à suivre auprès des commerçants pour connaître les retombées de cet évènement,

- la PIERRA MENTA été se déroulera les 3, 4 et 5 juillet 2026,
- le recensement de la population aura lieu en février 2027,
- une rencontre avec les élus du canton est prévue mercredi 17 juin à 19H (salle de l'Infernet)
- l'inauguration de l'espace forme Beaufortain est prévue vendredi 19 juin,
- M le maire a participé à la journée de présentation et d'échange organisée par Mme La Préfète jeudi 11 juin en présence des directeurs de services de l'Etat,

Comptes rendus des commissions

Travaux

Poursuite des travaux de la Cayère : aménagements intérieurs en lien avec la scénographie à partir de juillet tout comme les aménagements extérieurs,
Chalet d'alpage du Plagnon : travaux stoppés pour la saison d'alpage, ils seront repris en octobre (toiture et pièce de vie)

Réfection du Pont du Mirantin : en cours

Réseau de chauffage : 1ere tranche terminée, engagement des travaux de raccordement de la coopérative à suivre (15 jours). La consultation pour l'exploitation de la chaufferie est en préparation,

Les travaux de sécurisation de la voie de la montée de la Rochette ont démarré ce jour

Les travaux de réfection des terrains de tennis se termineront fin juin

Voirie : 1ere campagne de marquage au sol en cours

Agriculture Forêt

Vente de printemps des coupes de bois : 2 coupes vendues pour un montant de 73 000 €
L'arrêté d'interdiction de présence de chiens sur 4 alpages a été repris pour la saison d'été,

Le recrutement du pasto guide est en cours avec de très bons candidats et de bon retours côté profession agricole. Une convention financière est à suivre avec l'OT.

Le dossier pour l'approvisionnement en bois de la chaufferie est en cours d'analyse et la décision sera prise lors du Conseil du 6 juillet 2026

Tourisme commerce artisanat

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office de Tourisme, 3 nouveaux administrateurs ont intégré le Conseil d'Administration (MM. BLANCHARD, DUTAUT et PERRIER).

La réalisation du projet « l'Outils en main » progresse avec un local dédié,

Communication, créer du lien

La seconde feuille d'information du mandat est en cours de distribution avec focus sur la commission travaux et voirie.

Mobilités

Suite aux visites de terrain participatives organisées par les élus et les besoins identifiés, des propositions sont en cours de travail (marquages, nouvelles zones bleues) en lien avec les services. Dans ce cadre, le projet du contournement d'Arêches sera évoqué tout comme le devenir du garage du Monal.

Une réflexion a été engagée pour mettre en place des navettes dès l'été 2026 (complémentaires aux navettes natures qui desservent des sites spécifiques) : face aux difficultés juridiques, ce projet n'a pu aboutir.

La réflexion pour envisager la création d'une régie de transport doit être engagée au plus vite.

Urbanisme

Lors des réunions hebdomadaires de la commission d'urbanisme, de nombreux échanges ont lieu avec les pétitionnaires pour évoquer des projets à venir ou traiter d'affaires anciennes à solder.

Une réunion spécifique sera organisée en septembre au sujet du PLU et de ses évolutions.

Environnement RSE

L'Educ Tour Flocon vert organisé à Beaufort le vendredi 12 juin (accueil des représentants des sites Flocon vert avec l'appui de Mountain Rider) a été une réussite (plus de 50 participants et 10 membres du Conseil Municipal présents). Les échanges avec les autres communes sur tous les sujets de développement durable ont été intéressants. Il est maintenant nécessaire de définir les référents pour chacune des 53 actions identifiées à Beaufort.

Participation du Président de la Commission aux réunions Cimes Durables (nombreux échanges intéressants) et au salon de l'ASDER (réflexion à suivre pour lancer un plan énergie)

Vie locale

Assemblée générale de l'ADMR le vendredi 19 juin,

Conseil d'administration du CCAS : 1^{ère} réunion le 22 juin 2026

Le Maire,



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 6 JUILLET
2026**